



Communiqué de Presse du 23 novembre 2004

## La Ville de Zurich et DSR fondent une société commune

**La Ville de Zürich et DSR ont décidé de créer au 1<sup>er</sup> janvier 2005 une société commune qui a pour but de commercialiser des repas produits par la Stadtküche Zürich (cuisine centrale) et d'assurer, en fonction des besoins, la mise à disposition du personnel de service et la gestion par DSR. Ce projet stratégique ouvre à la Stadtküche Zürich l'accès sans limites au marché et lui offre la possibilité de commercialiser ses produits sous un nouveau nom. Pour sa part, tout en poursuivant son activité conventionnelle sous son nom, DSR bénéficie de cette nouvelle enseigne pour renforcer sa position sur le marché suisse alémanique. La nouvelle société aura son siège à Zürich. DSR en sera actionnaire à hauteur de 60% et la ville de Zürich à raison de 40%.**

Après sa réorganisation et sa réorientation, la Stadtküche Zürich a réalisé, dès 2002 des résultats d'exploitation positifs. Elle occupe aujourd'hui sur le marché la position de productrice de menus et de composants de menus pour des segments bien déterminés: crèches, écoles, EMS et restaurants de chaînes. Elle dispose à cet effet d'une logistique très élaborée et performante dans l'agglomération zürichoise. Le besoin de poursuivre son développement n'en subsiste pas moins car le marché interne de la ville de Zürich est en voie de saturation. En outre, en sa qualité d'institution publique, elle ne peut actuellement aborder le marché non étatique qu'avec retenue. C'est pourquoi la Stadtküche Zürich a cherché un partenaire en vue de développer son activité et d'obtenir une pleine liberté d'entreprise qui lui permette, en particulier, de maintenir les 40 postes de travail existants.

DSR, dont le siège est à Morges, est le troisième restaurateur suisse de collectivités. Il gère plus de 200 établissements dans les secteurs Industrie et services, Enseignement et EMS. DSR a le statut juridique de fondation et détient la totalité du capital de DSR Participations S.A. qui est actionnaire de la nouvelle société. Durant longtemps, DSR a limité son activité à la Suisse romande, pour l'étendre dès l'an 2000 à la Suisse alémanique. Peu après, DSR s'est vu confier le mandat de gestion de diverses cafétérias et d'un restaurant du personnel de la Ville de Zürich.

DSR, en tant que restaurateur, et la Stadtküche Zürich en tant que productrice de repas, exercent leur activité dans des secteurs du marché de la restauration de collectivités qui



se chevauchent en partie. Ainsi, la nouvelle société s'appuiera sur les compétences éprouvées des deux partenaires. Elle offrira des menus ou des composants de menus produits par la Stadtküche Zürich, comme jusqu'à ce jour, auxquels s'ajoutera, selon les besoins des clients, la mise à disposition du personnel de service et la gestion de l'établissement sous la supervision de DSR.

Dans une première phase, une société d'exploitation va être créée au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sous la forme juridique de société anonyme ayant son siège à Zürich. Cela aura pour conséquence que la Stadtküche Zürich se concentrera exclusivement sur son activité de production pour le compte de la nouvelle société, qui reprendra la clientèle aux conditions en vigueur. Les interlocuteurs pour la vente et le transport resteront les mêmes. Ces conditions inchangées s'appliqueront en particulier au Département des écoles et des sports de la Ville de Zürich, qui est un client très important par le biais de ses crèches et restaurants scolaires. Durant cette première étape, la Stadtküche Zürich restera un service au sein de l'administration de la Ville de Zürich, son personnel conservant son emploi et le statut de la fonction publique.

Dans une deuxième phase (en principe dès 2008), il est prévu que la Stadtküche Zürich soit pleinement intégrée dans la nouvelle société. Les modalités de cette nouvelle étape restent à déterminer. Elles présupposent naturellement le succès de la nouvelle entreprise, ainsi qu'un accord entre les parties sur les conditions de la reprise. Le personnel sera, dans cette hypothèse, réengagé par la nouvelle société. La Stadtküche Zürich a fait une expérience similaire très positive en l'an 2000 lors de la reprise par DSR aux mêmes conditions des collaboratrices et collaborateurs de plusieurs de ses établissements.

Ce projet résulte de la prise en compte des besoins du marché, des intérêts des deux partenaires, ainsi que de ceux du personnel. Il présente d'excellentes perspectives d'avenir.

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec:

- M. Robert Neukomm, Conseiller municipal, Chef du Service de la santé et de l'environnement, tél. 01 216 43 11 (de 15.00 à 16.30 h)
- Mme Susanna Wittwer, Directrice de la Stadtküche Zürich, tél. 01 448 26 28 (de 14.30 à 18.00 h)
- M. Jacques Guignard, Directeur général de DSR, tél. 021 804 55 55 (de 14.30 à 18.00 h)

Vous pouvez trouver des informations complémentaires sous [www.dsr.ch](http://www.dsr.ch) ou sous [www.stadtkueche.ch](http://www.stadtkueche.ch)